

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Power Play Academy Moncton Campus Inc.		Date d'inspection Le 07 octobre 2026
Nom de l'établissement Academie PowerPlay Academy Moncton Campus 3		Numéro de permis 2019493
Adresse 1240 Ryan Street Moncton NB E1G 2V6		Numéro de téléphone (506) 854-7529
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE
Personnel SGE Stephanie Hickey	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du 1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.	11(c)(ii)	25 juin 2027	
Commentaires: Lors de l'inspection de suivi, la mentore en assurance de la qualité a constaté que moins de 50 % des éducateurs détenaient un certificat d'un an en éducation de la petite enfance ou une formation équivalente. Une discussion a eu lieu avec l'administrateur concernant cette exigence, et il a été indiqué qu'avec les changements à venir, au moins 50 % des éducateurs détiendront un certificat d'un an en éducation de la petite enfance ou une formation équivalente.			
12(3) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce qu'une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et la vérification auprès du ministère du Développement social soient effectuées à l'égard de chaque membre du personnel et de chaque personne associée au moins tous les cinq ans.	12(3)	25 sept. 2026	07 oct. 2026
Commentaires: Le membre du personnel dont la vérification était expirée a renouvelé celle-ci. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Pendant que la mentore en assurance de la qualité était sur les lieux pour effectuer une inspection de surveillance pour un autre permis situé dans le même bâtiment, la mentore en assurance de la qualité a constaté que la vérification expirée d'un membre du personnel avait été renouvelée.
Le ratio éducateurs/enfants n'a pas été vérifié lors de cette visite. Il sera observé lors de la prochaine visite.

original signé par
Stephanie Hickey

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 08 octobre 2026

Date

original signé par
Katia Allain

Le 08 octobre 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"